



ECOLE DE MUSIQUE DU VAL D'ALLIER

2026 – 2027



CURSUS PROPOSÉS

CURSUS CLASSIQUE

Le cursus classique est divisé en 3 cycles, en fonction de l'âge et de l'expérience des élèves. Il est accessible aux enfants dès l'âge de 5 ans.

Dans le cadre du cursus classique, les élèves peuvent pratiquer jusqu'à 3 activités chaque semaine :

- **Pratique théorique** : cours de formation musicale, en groupe
- **Pratique instrumentale** : cours d'instruments individuels ou en petits groupes
- **Pratique collective** : orchestres et groupes

CURSUS ADULTE

Le cursus est réservé aux adolescents et adultes, à partir de 14 ans. Dans le cadre du cursus Adulte, les élèves pratiquent les activités suivantes :

- **Pratique théorique** : module de formation musicale, en groupe (facultatif)
- **Pratique instrumentale** : cours individuels d'instruments
- **Pratique collective** : orchestres et groupes (facultatif)

CURSUS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

Le cursus est réservé aux adolescents ayant validé le Cycle I du cursus classique, et aux adultes non débutants.

Dans le cadre du cursus MAA, les élèves pratiquent les activités suivantes :

- **Pratique théorique** : module de formation musicale, en groupe (facultatif)
- **Pratique collective** : orchestres et groupes

CURSUS CLASSIQUE

CYCLE EVEIL

Le cycle Eveil a une durée d'un an.

Il est réservé aux enfants scolarisés en Grande Section de Maternelle. Il consiste en un cours de groupe pendant lequel les enfants testent tous les instruments proposés à l'école.

A la suite de cette année passée au sein de ***l'Orchestre des Petits Musiciens***, les enfants intègrent directement le Cycle I du cursus classique.

CYCLE I

Le cycle I a une durée de 4 ans.

Au cours de ce cycle, les enfants de plus de 6 ans ans reçoivent un cours théorique au sein des quatre niveaux suivants :

- **Mezzo Piano** : première année d'études musicales
- **Mezzo Forte** : deuxième année d'études musicales
- **Forte** : troisième année d'études musicales
- **Fortissimo** : quatrième année d'études musicales

La pratique instrumentale se déroule en binôme en première année, durant 45 minutes ; puis en cours individuel de 30 minutes, à partir de la deuxième année. Les enfants qui le souhaitent peuvent également choisir le ***Parcours Découverte***.

La pratique collective est obligatoire dès la première année du premier cycle, sous la forme d'***orchestres juniors***.

CYCLE II

Le cycle II a une durée de 2 ans.

Au cours de ce cycle, les élèves ayant validé le premier cycle du cursus classique reçoivent une heure de cours théorique par semaine, au sein des deux niveaux suivants :

- **Sostenuto** : cinquième année d'études musicales
- **Maestoso** : sixième année d'études musicales

Les élèves peuvent aussi choisir de participer au module de formation musicale.

La pratique instrumentale, en cours individuels de 45 minutes, s'inscrit dans le prolongement du premier cycle.

La pratique collective reste obligatoire, soit en participant aux différents ***groupes***, soit en faisant partie des ***orchestres associatifs*** du territoire.

CURSUS ADULTE

Le cursus adulte, réservé aux adolescents et adultes à partir de 14 ans, est à dominante instrumentale.

Les élèves qui le souhaitent peuvent participer à un **module théorique**, d'une durée d'une heure par semaine.

Les **cours instrumentaux**, individuels, ont une durée de 45 minutes.

La pratique collective, facultative, peut être effectuée aussi bien au sein de **groupes** de l'école, que dans les **orchestres associatifs** du territoire ou dans la **Chorale Mel. Bonis**.



CURSUS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

Le cursus MAA est accessible aux musiciens **confirmés** (ayant déjà validé au minimum la fin du premier cycle du cursus classique). Ce cursus est à dominante instrumentale.

Les élèves qui le souhaitent peuvent participer à un **module théorique**, d'une durée d'une heure par semaine.

La pratique collective, facultative, peut être effectuée aussi bien au sein de **groupes** de l'école, que dans les **orchestres associatifs** du territoire ou dans la **Chorale Mel. Bonis**.

LES INSTRUMENTS PROPOSÉS

INSTRUMENTS À VENT

Flûte Clarinette Chant Cor d'harmonie
Trompette Saxophone Trombone

INSTRUMENTS À CORDES

Violon Guitare
Piano

INSTRUMENTS À PERCUSSION

Percussions



LE PARCOURS DECOUVERTE

Le **parcours découverte** permet à l'élève de pratiquer 9 des 11 instruments enseignés à l'école de musique du Val d'Allier, au cours de sa première année de pratique instrumentale. Tout au long de l'année, il bénéficiera chaque semaine de 15 minutes de cours individuel d'instrument. Durant l'année scolaire, il aura effectué **3 séances de chaque instrument**. A l'issue de ce parcours, l'élève choisit son instrument définitif.

LES ORCHESTRES

ORCHESTRES JUNIORS

Il y a deux orchestres juniors à l'École de Musique du Val d'Allier :

- **Orchestre Legato** : il regroupe l'ensemble des élèves de **Mezzo Piano** pendant 30 minutes chaque semaine.
- **Orchestre Staccato** : il regroupe l'ensemble des élèves de **Mezzo Forte** et **Forte** pendant 45 minutes chaque semaine.

GROUPES

Il y a quatre groupes à l'École de Musique du Val d'Allier :

- **sYn** : il s'agit d'un groupe de compositions et de reprises, qui se retrouve une heure chaque semaine.
- **CRÉaction** : il s'agit d'un groupe qui se retrouve une heure par semaine, pour créer, s'approprier, faire ensemble.
- **LabO** : il s'agit d'un groupe d'adultes qui reprend des chansons connues, en se retrouvant une heure chaque semaine
- **Koré** : il s'agit d'un groupe dans lequel les musiciens changent d'instruments en fonction du répertoire travaillé

ORCHESTRES ASSOCIATIFS

Il y a deux orchestres associatifs sur le territoire :

- **L'Espérance Auzonnaise** : il s'agit d'une batterie fanfare (seuls les cuivres et percussions peuvent en faire partie) qui se réunit 2 heures chaque semaine.
- **Les Musicales du Val d'Allier** : il s'agit d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent – bois et cuivres ; et percussions) qui se réunit 1h30 par semaine.

CHORALE MEL. BONIS

Il s'agit d'un ensemble vocal mixte qui se réunit 1h30 par semaine.

EN RÉSUMÉ...

	Profil des élèves	Pratique théorique	Pratique instrumentale individuelle	Pratique collective
CURSUS CLASSIQUE	À partir de 5 ans	<u>Obligatoire</u> jusqu'à la fin du Cycle I <u>Facultative</u> en Cycle II	<u>Oui</u> À partir de la deuxième année du Cycle I (en binômes la première année) (Parcours découverte possible pour les enfants des classes de <i>Mezzo Piano</i>)	<u>Oui</u> à partir du cycle I Orchestre Legato (<i>Mezzo piano</i>) puis Staccato (<i>Mezzo Forte et Forte</i>) puis groupe ou orchestre associatif (<i>Sostenuto et Maestoso</i>)
CURSUS ADULTE	À partir de 14 ans	<u>Facultative</u> à travers les modules	<u>Oui</u>	<u>Facultative</u> dans les groupes ou orchestres associatifs
CURSUS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES	Musiciens confirmés (ayant <i>a minima</i> validé le cycle I du <i>Cursus Classique</i>)	<u>Facultative</u> à travers les modules	<u>Non</u>	<u>Obligatoire</u> dans les groupes ou orchestres associatifs

LES HORAIRES DE COURS

PRATIQUE THEORIQUE

NIVEAU	JOUR DU COURS	HEURE DU COURS
Orchestre des Petits Musiciens	Lundi	16h30 – 17h15
Mezzo Piano	Mercredi	10h45 – 11h30
Mezzo Forte	Mercredi	9h30 – 10h15
Forte	Mercredi	11h00 – 11h45
Fortissimo	Lundi	18h30 – 19h30
Sostenuto	Mercredi	18h00 – 19h00
Maestoso	Mercredi	18h00 – 19h00
Module	Jeudi	18h15 – 19h15

LES HORAIRES DE COURS

PRATIQUE COLLECTIVE

ENSEMBLE	JOUR DU COURS	HEURE DU COURS
Legato	Mercredi	11h30 – 12h00
Staccato	Mercredi	10h15 – 11h00
sYn	Vendredi	18h00 – 19h00
CRÉaction	Vendredi	19h00 – 20h00
LabO	Vendredi	20h00 – 21h00
Koré	Samedi	10h00 – 11h00
Espérance Auzonnaise	Samedi	15h00 – 17h00
Musicales du Val d'Allier	Samedi	18h00 – 19h30
Chorale Mel. Bonis	Mardi	18h00 – 19h30

LES HORAIRES DE COURS

PRATIQUE INSTRUMENTALE

INSTRUMENT	JOUR DU COURS	HEURE DU COURS
Flûte	Lundi	Entre 16h30 et 20h00
Clarinette	Vendredi	Entre 16h30 et 20h00
Saxophone	Samedi	Entre 9h00 et 12h00
Trompette	Lundi	Entre 16h30 et 20h00
Cor d'Harmonie	Mercredi	Entre 13h30 et 15h00
Trombone	Mercredi	Entre 13h30 et 15h00
Piano	Lundi Mercredi	Entre 16h30 et 20h00 Entre 9h00 et 18h00
Violon	Lundi	Entre 16h30 et 20h00
Guitare	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	Entre 16h30 et 20h00 Entre 16h30 et 20h00 Entre 13h30 et 16h00 Entre 16h30 et 20h00 Entre 16h30 et 20h00
Percussions	Mardi Mercredi	Entre 16h30 et 20h00 Entre 13h00 et 20h00
Chant	Vendredi	Entre 16h30 et 20h00

LES TARIFS

	NIVEAU	TARIF	Particularités
CURSUS CLASSIQUE	Orchestre des Petits Musiciens	70 €	
	Mezzo Piano (parcours découverte)	220 €	
	Mezzo Piano à Fortissimo	370 €	340 € (deuxième enfant) 310 € (à partir du troisième enfant)
	Sostenuto et Maestoso	370 €	340 € (deuxième enfant) 310 € (à partir du troisième enfant) 30% de remise pour les membres des Musicales du Val d'Allier et de l'Espérance Auzonnaise
CURSUS ADULTE	Chorale Mel. Bonis seule	70 €	
	Instrumentiste	430 €	60€ de remise pour les élèves de moins de 18 ans 30% de remise pour les membres des Musicales du Val d'Allier et de l'Espérance Auzonnaise
MAA	Tous groupes	140 €	50% de remise pour les élèves de moins de 18 ans

Les paiements sont effectués en 3 fois :

- 50% en octobre
- 20% en novembre
- 30% en janvier

INFOS PRATIQUES

ADRESSE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

SIEM du Val d'Allier
3, rue des Acacias
43 250 SAINTE FLORINE

ADRESSE MAIL DE CONTACT

siemvaldallier@gmail.com

TELEPHONE

04.73.54.17.21

RETROUVEZ LE SIEM SUR LES RESEAUX SOCIAUX !

Facebook : SIEM du Val d'Allier
Instagram : [siem_du_val_dallier](https://www.instagram.com/siem_du_val_dallier)



 **Haute-Loire**
LE DÉPARTEMENT

Établissement labellisé
Schéma Départemental
des Enseignements Artistiques